**RAPPORT DU COMITE INDIVIDUEL DE SUIVI – ANNEE 2019**

**ECOLE DOCTORALE ECONOMIE GESTION NORMANDIE**

*Les inscriptions au-delà de l’année 2 sont conditionnées à la réception de ce rapport signé.*

Non Ecole Doctorale

Prénom Année de 1ere inscription en thèse

Titre de la thèse :

Laboratoire

Etablissement d’inscription

Financement **□** Activité professionnelle

Contrat doctoral :

**□** Allocation doctorale établissement 1

**□** Région 50 ou 100 % 2

**□** Autre 3

**□** Autre financement

**CONDITIONS MATERIELLES DE LA THESE**

En quelques lignes le comité précise l’environnement de travail et de recherche : statut, moyens proposés par le laboratoire et l’école doctorale, difficultés rencontrées, etc.

**AVANCEE DE LA THESE ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE.**

Le comité discute avec le doctorant de l’avancée scientifique de ses travaux, des difficultés rencontrées, et de sa stratégie de valorisation (communication, soumission, etc…).

**FORMATIONS DOCTORALES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES SUIVIES**

Le comité évalue avec le doctorant l’activité de formation au cours de l’année écoulée, et ses acquisitions de compétences. Il discute de la stratégie de formation à venir.

**COURS DISPENSES ET MEDIATION SCIENTIFIQUE.**

Le comité évalue avec le doctorant les activités d’enseignement et de médiation scientifique, technique et industrielle dispensées au cours de l’année écoulée.

**INSERTION PROFESSIONELLE.**

Le comité évalue avec le doctorant sa préparation à l’insertion professionnelle et les perspectives envisagées.

**AVIS DU COMITE INDIVIDUEL DE SUIVI QUAND A LA POURSUITE DE LA THESE**

Le comité propose une synthèse des activités de l’année, émets des recommandations.

Il donne son avis sur la réinscription en thèse (obligatoire) à partie de l’inscription en année 3.

**□** Favorable ou **□** Non favorable à la réinscription en thèse

Date, heure et lieu de l’entretien :

Membre 1 Membre 2

Nom Nom

Prénom Prénom

Signature  1 Signature 2

**Le rapport signé doit être transmis au secrétariat de l’école doctorale et au laboratoire de recherche pour valider la procédure de réinscription en thèse.**

*1 Allocation doctorale accordée par l’Université de Rouen Normandie, Caen Normandie ou Le Havre Normandie, ou l’INSA Rouen Normandie.*

*2 Allocation doctorale à 100% ou co-financée à 50% accordée par la Région Normandie et gérée par Normandie Université.*

*3 Allocation ENS, grands organismes de recherche…*

*4 A renseigner obligatoirement si vous bénéficiez d’un contrat doctoral.*

**REMARQUES PARTICULIERES DU DOCTORANT A L’ISSUE DE L’ENTRETIENT**

Toute ou partie de cet onglet peut rester confidentielle à la demande du doctorant ; Toute partie confidentielle est conservée par le doctorant et les membres du comité individuel de suivi.